



PROTOCOLE SANITAIRE

TRANSPORT SCOLAIRE DES ÉLÈVES SCOLARISÉS AU COLLÈGE

1 / A L'ARRÊT DE BUS, A LA MONTEE ET A LA DESCENTE DU CAR

Le **port du masque est obligatoire** lors de l'attente du car à l'arrêt ou devant l'établissement. Le masque est **fourni par les parents**.

L'élève devra respecter **1 mètre de distance** avec les autres élèves lors :

- de l'attente du car à l'arrêt de bus, en veillant bien à bien rester sur le trottoir ou la bordure de chaussée,
- de la montée dans le véhicule
- de la descente du véhicule.

La montée et la descente du véhicule s'effectueront, dans la mesure du possible **par la porte arrière**.

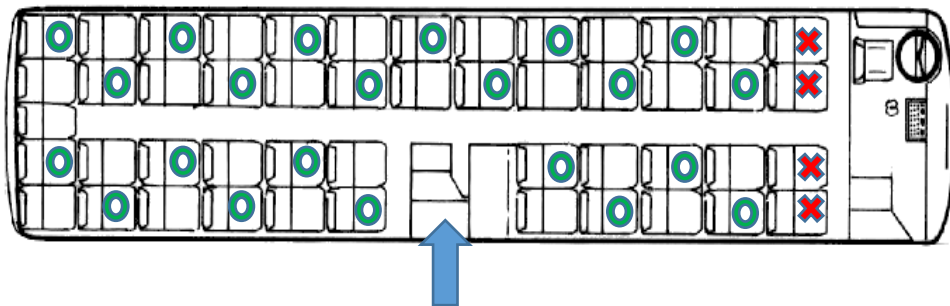
Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition par le transporteur à l'entrée du car.

2 / PENDANT LE TRAJET

Le **port du masque est obligatoire** dans le transport scolaire. Le masque est **fourni par les parents**.

Les 4 sièges de la 1^{ère} rangée située derrière le conducteur sont neutralisés.

L'élève devra s'asseoir sur un **des sièges marqués d'un symbole vert**. Le plan ci-dessous a été élaboré afin de garantir la distanciation minimum obligatoire.



3 / REGLES SANITAIRES COVID-19

En plus du protocole cité ci-dessus, nous vous rappelons que les élèves doivent respecter les **règles de protection et d'hygiène strictes** :

- Respecter une distance minimale d'un mètre entre chaque personne ;
- Tousser ou éternuer dans son coude ;
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter à dans une poubelle une fois descendu du car ;
- Se laver les mains avant et après être monté dans le car, avec du savon ou du gel hydroalcoolique.

Le car est désinfecté quotidiennement par une société spécialisée. Le conducteur est équipé d'un masque et de gel hydroalcoolique.